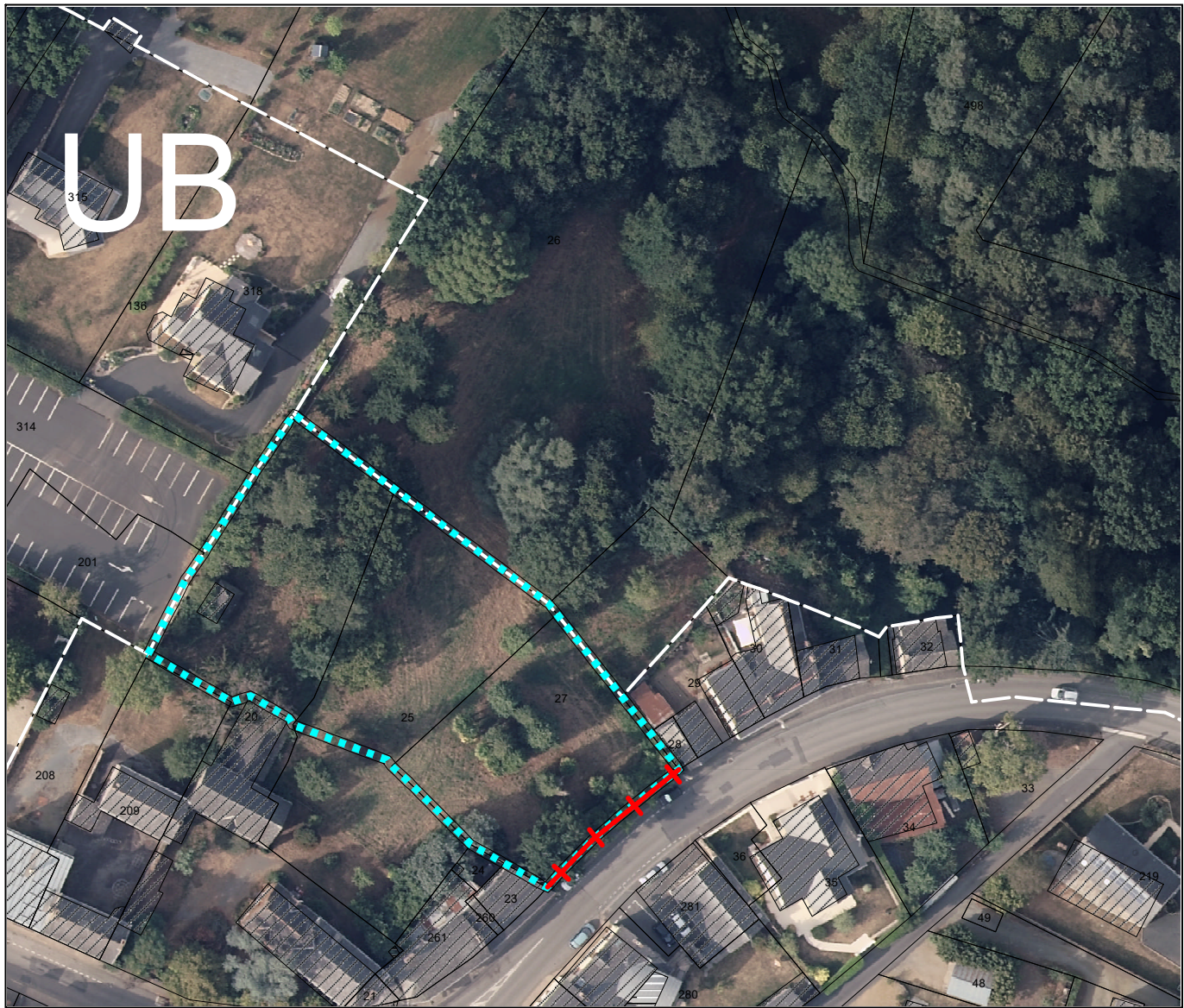




Périmètre de l'OAP



Accès directs interdits

Echelle : 1/1000ème

3

Zone UA : centre bourg (2730 m²)

Vocation : habitat et activités/équipements compatibles



Principes de composition urbaine et de programmation :

Réaliser l'aménagement dans le cadre d'une opération d'ensemble,
Mettre en place une urbanisation dense de type maisons de ville, habitat mitoyen, collectif ...

Echéance :

Du court au long terme

Programme d'aménagement :

5 logements

**Densité
à atteindre**

17 logements à l'hectare